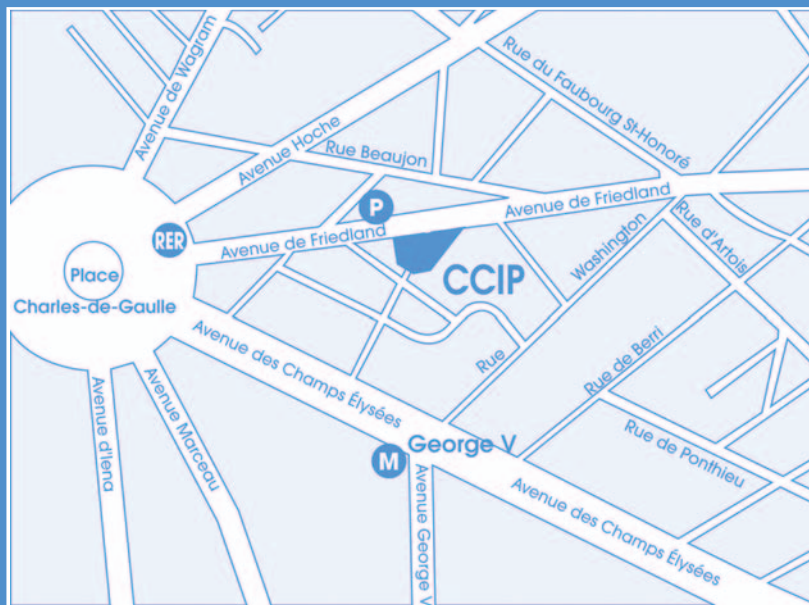


Plan d'accès



636-2010 - Conception - Réalisation : PAO Les Bleuets - juin 2010



Sous le haut patronage du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

L'EIRL :

entreprise individuelle de demain ?

Mardi 14 septembre 2010
à 08 heures 30

Chambre de commerce et d'industrie de Paris
27 avenue de Friedland • Paris 8^e

27 avenue de Friedland
75382 PARIS Cedex 08
www.ccip.fr
Fax 01.55.65.72.82
Email : cpigeon@ccip.fr
Retrouvez les informations concernant nos colloques sur le site
www.etudes.ccip.fr



Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats avec le concours de l'EFB

L'EIRL :

entreprise individuelle
de demain ?

P R O G R A M M E

08h30 Accueil des participants

08h45 Allocutions de bienvenue

Pierre SIMON, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Jean CASTELAIN, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris

Joseph ZORNIOTTI, président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

09h00 Ouverture

Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, de Tourisme et des Services et de la Consommation

09h20 Première table ronde :

Le pari de la simplicité est-il gagné ?

Sous la présidence de **Anne OUTIN-ADAM**, directeur du pôle de politique législative et juridique à la CCIP

- EIRL : un mode d'emploi réellement accessible à tous ?
Anne OUTIN-ADAM, présentation des travaux de la CCIP, opportunité de ce nouvel outil pour les entreprises
- Quel impact de l'EIRL sur le droit des sûretés ?
Hervé SYNDET, professeur à l'Université Panthéon-Assas
- Quelle procédure pour l'EIRL en difficulté ?
Patrick CANET, mandataire judiciaire, ancien professeur associé des facultés de droit
- Vers des auto-entrepreneurs à responsabilité limitée (AERL) ?
François HUREL, président de l'Union des Auto-Entrepreneurs

10h15 Débats et pause

10h30 L'engagement d'OSEO en faveur de l'EIRL

François DROUIN, président directeur général d'OSEO

10h40 Deuxième table ronde :

Quelle croissance pour l'EIRL ?

Sous la présidence de **Didier KLING**, président de la commission du droit de l'entreprise de la CCIP

- Le concept peut-il résister aux besoins de financement ?
Laurent BENOUDIZ, expert-comptable, commissaire aux comptes, conseiller de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
- Financement de l'EIRL et sécurisation de l'entrepreneur et de sa famille
Frédéric ROUSSEL, notaire
- L'EIRL, un nouvel outil d'optimisation patrimoniale ?
Jean-Yves MERCIER, avocat
- L'EIRL, un choix définitif ou une passerelle vers la forme sociétaire ?
Philippe TOUZET, avocat, membre du Conseil de l'Ordre

11h30 Débats

11h40 Clôture

Laure de LA RAUDIÈRE, députée d'Eure-et-Loir